

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mardi 09 Mars 2021	Séance du : Mardi 16 Mars 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le seize Mars, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 35	Pour : 44	
Absents : 1	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Georges ENLNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) Mme Isabelle Le Goff (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absent(e)s : Mme Sophie COSTEAU (Mérifons)

03. Rapport d'activités 2019 du service Collecte Ordures Ménagères :

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame SILHOL propose aux membres du Conseil communautaire de prendre acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers joint en annexe.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Madame Isabelle SILHOL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers tel que joint en annexe,

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontois,



Claude REVEL.